

Rapport annuel
Au 31 décembre 2023

EUROPA VALEURS

Fonds commun de placement de droit français
Exercice du 1^{er} au 31 décembre 2023

EUROPA VALEURS

FR0011141522

Rapport annuel de gestion au 31 décembre 2023

Classification AMF : Actions des pays de l'Union Européenne

Forme juridique : FCP

Indice de référence : DJ Euro Stoxx 50 Net Return (Clôture)

1. Objectif de gestion

Europa Valeurs est un OPCVM de classification « Actions des pays de l'Union Européenne ». Le FCP a pour objectif sur la durée de placement recommandée supérieure à 5 ans, de réaliser une performance nette de frais annualisée supérieure à celle de l'indicateur de référence (100% DJ Euro Stoxx 50 dividendes nets réinvestis) par le biais d'une gestion discrétionnaire.

2. Indicateur de référence

Les performances sont comparées à l'évolution de l'indice DJ Eurostoxx 50 NR (Clôture). Cet indice est représentatif de la performance des principaux marchés d'actions européennes.

L'indice est retenu en cours de clôture, exprimés en euro, dividendes nets réinvestis.

L'OPC n'a pas pour autant l'objectif de reproduire d'une manière ou d'une autre la performance de cet indice. Il réalise des investissements sur la base de critères qui peuvent la conduire à des écarts significatifs avec le comportement de cet indice. Néanmoins le risque de marché de l'OPC est de même nature que celui de son indice de référence.

3. Stratégie d'investissement

Le portefeuille est construit et géré sur la base d'une analyse qualitative et quantitative de sociétés de l'Union Européenne. Toutefois le gérant se réserve la possibilité de diversifier ses investissements sur d'autres zones que l'Europe à titre accessoire dans la limite de 10% de l'actif du fonds.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition suivantes :

L'OPCVM est exposé au minimum à hauteur de 60% de son actif sur les marchés actions des pays de l'Union Européenne. Accessoirement, le fonds pourra investir sur les marchés actions des pays de l'OCDE et des pays émergents. L'exposition globale aux marchés actions sera comprise entre 60% et 110% de l'actif net de l'OPCVM. Etant éligible au PEA, l'OPCVM est, en permanence, investi à hauteur de 75% minimum, en instruments financiers éligibles au PEA.

Le processus de gestion combine une approche « Top down » basée sur des hypothèses de scénarii macroéconomiques et « bottom up » (approche qui se concentre sur la sélection individuelle des actifs). Le libre choix et la conviction des gérants s'appuient sur une analyse fondamentale classique approfondie de type « Stock Picking » affinée selon des critères techniques (utilisation de graphiques).

Cette approche technique si elle conforte une vision macroéconomique, pourra amener les gérants à prendre des positions sur :

- les matières premières (à titre accessoire via ETF sans effet de levier dont l'éligibilité aura préalablement été vérifiée en consultant le DICI de l'ETF en question), en fonction bien entendu des respects des engagements du prospectus. Ces investissements seront réalisés dans le cadre des 10% d'actifs dérogatoires (cf. Actifs utilisés : actions ou parts d'OPCVM),
- les marchés émergents (à titre accessoire via OPCVM ou titres vifs)

Le caractère discrétionnaire, basé sur une forte conviction, autorise une grande autonomie dans les décisions d'investissements et de désinvestissements et une concentration du portefeuille sur un nombre limité de valeurs.

Les investissements :

Chaque position est initiée avec un potentiel important et permettant notamment l'achat de valeurs décotées suivant des critères de valorisation classique. Ceux-ci peuvent concerner la valeur des actifs et l'actualisation des flux et les ratios généralement employés par la théorie financière.

Les gérants suivent l'émergence de catalyseurs susceptibles d'entraîner une revalorisation des titres.

1. Restructuration, retournement, opération sur le capital,
2. Changement de statut boursier,
3. Influence de l'environnement monétaire, économique ou réglementaire

Les désinvestissements :

En ce qui concerne les désinvestissements, les motivations seront aussi fondamentales et techniques : valorisations très supérieures aux estimations des gérants, dégradation de l'environnement, affaiblissement des performances financières pouvant conduire à des déceptions. Le fonds ne fera pas de ventes à découvert.

Timing :

Le timing de chaque initiation de position est affiné par une analyse technique systématique, notamment par l'étude du comportement graphique des actifs envisagés.

Il s'agit d'un complément essentiel à l'analyse fondamentale.

4. Commentaire de gestion :

A - Contexte économique et financier :

Alors que les marchés avaient été quelque peu malmenés en octobre suite au discours de fermeté de Jérôme Powell tenu à Jackson Hole l'été dernier (le Président de la Fed n'excluait pas alors de relever davantage les taux si les pressions inflationnistes restaient trop élevées), les principaux indices, contre toute attente, ont fini l'année en apothéose, en venant s'approcher de leurs plus hauts historiques. La résilience de l'économie américaine, la poursuite de la décrue de l'inflation de part et d'autre de l'Atlantique et surtout la décision des banques centrales en décembre de laisser les taux inchangés expliquent très largement ce retournement spectaculaire de la conjoncture boursière qui n'avait pas connu un tel rallye haussier de fin d'année depuis des lustres (+12% sur le CAC 40 en deux mois) !

Le mois de décembre vient ainsi clôturer une année très porteuse pour les marchés actions qui enregistrent des performances à deux chiffres sur la plupart des zones géographiques. A titre d'exemples, les actions internationales progressent de +19,6% (MSCI World en euros), les actions de la zone euro de +22,2% (Euro Stoxx 50), les actions américaines de +21,4% (S&P 500 en euros) ou encore

les actions japonaises de +16,2% (MSCI Japan en euros). Les valeurs de croissance américaines ont été les grandes gagnantes de l'année 2023, après avoir fortement corrigé en 2022, avec un rebond de +49,5% (en euros) pour l'indice Nasdaq 100. Seule ombre au tableau, les marchés chinois terminent l'année en fort recul (MSCI China -14,2% en euros), ayant souffert de larges flux sortants face à un soutien monétaire jugé insuffisant des autorités monétaires chinoises et une reprise économique au final décevante.

Signalons enfin la bonne tenue des marchés obligataires portés au dernier trimestre par la poursuite de la baisse des taux engagée depuis la mi-octobre. Confortés par les premiers succès rencontrés dans la lutte contre l'inflation et les dernières déclarations des banques centrales, les investisseurs tablent aujourd'hui sur une première série de baisses des taux d'ici la fin du 1er semestre. Un scénario qui, s'il apparaît aujourd'hui réaliste, doit cependant être pris en compte avec une certaine prudence car étroitement dépendant de l'ampleur et de la durabilité du ralentissement économique actuel (même si la perspective d'un « soft landing » de l'économie américaine semble aujourd'hui l'hypothèse privilégiée par une majorité d'économistes). La solidité du marché du travail US pourrait en effet réactiver les pressions salariales, soutenant une inflation plus élevée. La persistance des incertitudes géopolitiques (guerre en Ukraine, conflit à Gaza, tensions en Mer Rouge, tensions entre la Chine et Taiwan) complexifie par ailleurs le cycle de baisse des taux de la Fed, offrant la possibilité d'ajustements en fonction de l'évolution des conditions économiques.

Dans ce contexte, si la tendance désinflationniste apparaît à ce stade bien engagée et avec elle la perspective d'une baisse des taux fondamentalement favorable aux actifs risqués, il importe de ne pas occulter trop vite le manque de visibilité qui caractérise toujours l'évolution des économies occidentales. Les marchés attendront sans doute les prochaines publications de résultats pour appréhender plus précisément l'impact du ralentissement actuel sur la croissance bénéficiaire des entreprises.

B - Investissements et Arbitrages :

EUROPA VALEURS affiche une hausse de 13,38%, notre indice affiche une hausse de 22,23%.

La deuxième partie de l'année a été témoin tout d'abord d'une correction à la suite des propos de fermeté sur la politique monétaire de la part de la FED puis sur le dernier trimestre. Les bons chiffres de l'inflation publiés sur le dernier trimestre de l'année une inversion de cette tendance s'est effectué, avec un discours bien plus accommodant laissant entrevoir des possibles baisses de taux sur 2024. Cet environnement « *risk on* » dans un contexte d'anticipation de baisse de taux a été bénéfique aux valeurs de croissance à durée longue, sensibles à ces mouvements de taux, qui ont mécaniquement constaté une revalorisation.

Dans un contexte d'assouplissement monétaire, le secteur de la technologie a affiché un rebond sur la fin d'année. Notre poche de titres affiche une contribution de 4 points qui est cependant en dessous de celle de notre indice de référence. ASML, valeur sur laquelle nous sommes sous pondéré naturellement en raison de son poids très important dans l'indice affiche une « remontada » de fin d'année et nous coûte en relatif. Dans notre sélection nous souffrons sur Worldline que nous avons allégé en cours d'année. La valeur a émis un « profit warning » qui a surpris l'ensemble des investisseurs et a ébranlé la confiance de ces derniers dans le management de la société ainsi que ces perspectives à court et moyen terme. Nous conservons une petite position en raison de l'aspect spéculatif du dossier dû à sa valorisation décotée.

Le secteur de de la consommation discrétionnaire nous a également coûté en relatif. Les valeurs du luxe, exemples parfaits de valeurs défensives dont la valeur terminale reste sensible au niveau de taux ont affiché des bonnes performances boursières sur le dernier trimestre. Nous sommes sous exposés à ces valeurs ce qui nous impacte. Nous avons sorti notre position en Adidas et avons diversifié notre exposition au luxe en initiant une position au sein de Richemont valeur du luxe injustement trop sanctionnée sur l'année.

L'industrie et les services est également un secteur qui rassemble un certain nombre de valeurs de croissance défensive. Nous souffrons sur nos dossiers Alstom ainsi que CNH Industrials que nous avons allégés au cours de l'année. A noter la bonne performance de nos valeurs de la défense +37,03% pour Leonardo et Thales +14,83% mais ne nous permettent pas de compenser la performance des grosses valeurs de l'indice comme Siemens et Safran qui affichent des hausses de +37,72% et +34,89%.

Cependant, notre bonne sélection au sein du secteur de la construction nous permet d'apporter 1 point de surperformance. Nos plus gros contributeurs sont CRH et Saint Gobain qui affichent des hausses de +51,34% et +38,91% respectivement. La première, CRH, valeur de grande qualité, en plus de sa bonne performance opérationnelle a bénéficié de sa cotation aux Etats Unis et d'un flux acheteur de nouveaux investisseurs. La deuxième, Saint Gobain, a démontré son changement de statut, avec des niveaux de marge résilients dans un environnement de la construction en berne, les investisseurs sont prêts à payer la valeur un peu plus chère.

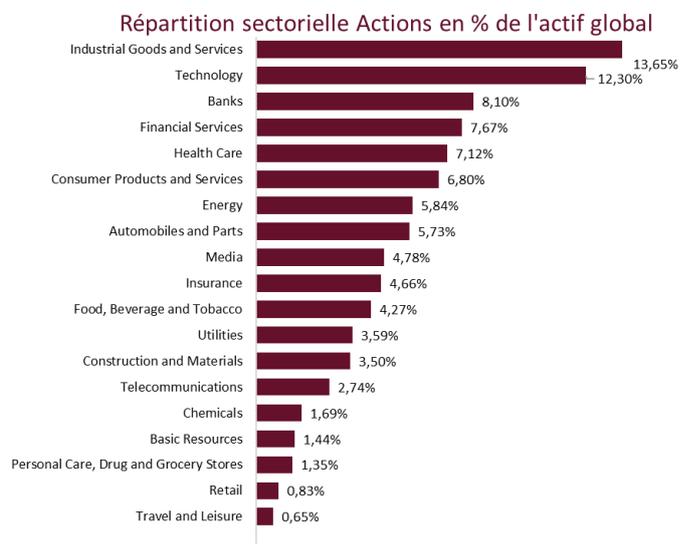
Nous avons initié une surpondération au sein du secteur de la santé en renforçant notre position dans Essilor Luxottica qui nous semble être un véhicule de croissance défensif a un prix encore raisonnable en raison de tout le potentiel de synergie à achever à travers la fusion avec Grand Vision. A l'instar d'Essilor, nous avons renforcé AstraZeneca, la valorisation du titre ajusté de sa croissance reste l'un des meilleurs du secteur.

Nous avons également renforcé notre exposition aux médias (plus grosse surpondération sectorielle du fonds) à travers la galaxie Vincent Bolloré. Nous avons initié une position au sein de Lagardère au cours de l'année. Nous gageons que la simplification de l'actionariat dans une optique de transmission aura pour effet de simplifier les structures et de mieux faire ressortir la valeur de chacune.

Principales positions de l'OPCVM

Au 31 décembre 2023, les six premières positions du fonds sont (en % de l'actif net) :

TOTALENERGIES	4,47%
VIVENDI SE	3,19%
PROSUS NV	3,18%
AXA	2,81%
BNP PARIBAS	2,73%
SIEMENS	2,62%



Dans l'ensemble du fonds, les expositions en devises représentent 94,8% en EUR, 2,5% en CHF, 2,2% en GBP, 0,5% en NOK.

5. Evénements au cours de la période

A compter du 19/04/2023, le fonds « EUROPA VALEURS » a connu l'évolution suivante :

- Modification des commissions de souscription non acquises à l'OPCVM : 1,5% maximum (contre 4% maximum auparavant).

6. Instruments gérés par la société de gestion et détenus par le fonds

- Néant.

7. Procédure de sélection et suivi des intermédiaires

La sélection et l'évaluation des intermédiaires en charge de l'exécution des ordres est encadrée par une procédure interne. Toute entrée en relation est décidée en comité.

L'évaluation annuelle est multicritères.

8. Instruments émis par la société de gestion

- Néant.

9. Information sur les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance

Matignon Finances ne prend pas en compte de manière systématique et simultanée les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance ainsi que les moyens mis en œuvre pour contribuer à la transition énergétique et écologique. Les critères de choix qui rentrent en jeu dans la sélection de nos valeurs ne sont donc pas systématiquement restreints par ces principes.

La société de gestion ne fait pas appel à des prestataires externes en matière de notation extra-financière et ne gère aucun OPC à label « ISR ».

Néanmoins, les gérants peuvent appliquer de façon discrétionnaire une approche plus orientée vers la prise en compte de ces critères.

Le fonds Europa Valeurs est classé en article 6 de la Directive Européenne SFDR.

10. Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global est calculé selon la méthode de calcul de l'engagement.

11. Politique de la SGP en matière de droits de vote

Les informations concernant la politique de vote et le rapport d'application de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

12. Rémunérations

- Eléments qualitatifs

La politique de rémunération mise en place au sein de Matignon Finances prend en compte les dispositions issues de la Directive OPCVM V et de la directive AIFM. Elle a pour objet de promouvoir une gestion saine et efficace des risques.

Conforme à l'intérêt des porteurs de parts, elle n'encourage pas une prise de risque incompatible avec le profil de risque, le règlement et les documents constitutifs de l'OPC.

La politique de rémunération prévoit un système de rémunération structuré avec une composante fixe suffisamment élevée pour rémunérer le professionnel au regard des obligations de son poste, du niveau de compétence requis, de la responsabilité exercée et de l'expérience acquise, et d'une rémunération variable, qui la complète de manière équilibrée.

La rémunération variable repose sur des critères d'acquisition qualitatifs et quantitatifs et-le cas échéant- managériaux, précisément fixés et préalablement portés à la connaissance des collaborateurs concernés. En termes d'objectifs, ils sont discutés avec le collaborateur, atteignables et réalistes.

La société de gestion a établi une liste de personnes dont les activités sont susceptibles d'avoir une incidence significative sur l'exposition aux risques de la société de gestion, ainsi que des modes de rémunération variables susceptibles d'augmenter le niveau d'exposition aux risques de la société (les preneurs de risque). Les membres de l'organe exécutif sont également concernés.

Pour ces professionnels, il est prévu en cas de rémunération variable supérieure ou égale à 200 K€ :

- Qu'une fraction de celle-ci (50%) soit versée en parts d'OPC,
- Qu'une fraction de celle-ci (50%) soit différée sur plusieurs années.
- D'interdire aux personnes concernées de recourir à des stratégies individuelles, de couverture ou d'assurance en matière de rémunération ou de responsabilité, qui limiteraient la portée des dispositions d'alignement sur les risques contenus dans leurs dispositifs de rémunération.

MATIGNON FINANCES tient annuellement un comité des rémunérations composés des associés dirigeants.

Le rôle de ce comité est de :

- Définir puis tenir à jour la politique de rémunération interne,
- S'assurer que la politique est compatible avec la stratégie économique de la SGP et qu'elle n'est pas source de conflits d'intérêts,
- S'assurer de la mise en œuvre de la politique,
- Le cas échéant décide des dates de versements des montants variables échelonnés,
- Définir l'enveloppe de rémunération variable pour l'exercice écoulé ainsi que les montants individuels de rémunération qui seront versés à chacun.

L'application de la politique de rémunération au titre de l'année N-1 fait l'objet d'un compte rendu écrit.

Le réexamen annuel de la politique de rémunération prévu au 3° et 4° du I de l'article 314-85-2 du règlement général de l'AMF ne fait pas apparaître de modification dans la politique de rémunération.

- Eléments quantitatifs

	Montant total en € Rémunérations fixes	Nombre de bénéficiaires	Montant total en € Rémunérations variables	Nombre de bénéficiaires
Ensemble du personnel	2 807 041	26*	865 128	21
Personnel identifié comme « Preneurs de risque »	2 028 688	13	754 128	11

* y compris stagiaires

13. Suivi de la liquidité

Toutes les positions détenues par l'OPCVM sont des titres de grandes et moyennes capitalisations, des ETF ou des OPC, dans la limite autorisée, à liquidité quotidienne.

14. Reporting SFTR

Opérations de financement sur titres en application du Règlement SFTR : l'OPC n'a pas eu recours à des opérations de financement sur titres au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2023.

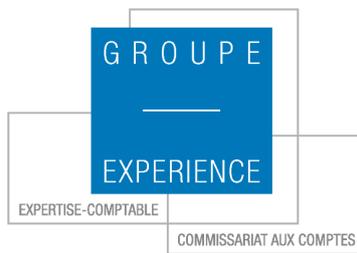
EUROPA VALEURS
Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
MATIGNON FINANCES

43-45, avenue Kléber
75116 PARIS

**Rapport du Commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 29 décembre 2023



EUROPA VALEURS

Fonds commun de placement

43-45, avenue Kléber
75116 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 29 décembre 2023

Aux porteurs de parts du FCP EUROPA VALEURS,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) EUROPA VALEURS relatifs à l'exercice clos le 29 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable ;

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

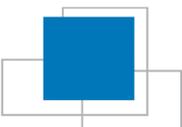
Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies



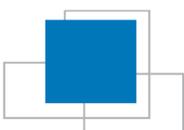
significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

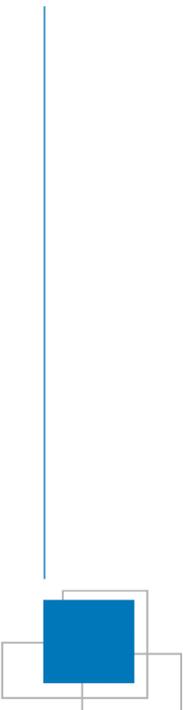


- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 14 mars 2024



Le commissaire aux comptes
GROUPE EXPERIENCE SAS
Arnaud RUDOWSKI



EUROPA VALEURS

COMPTES ANNUELS

29/12/2023

BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	21 331 282,44	14 960 820,20
Actions et valeurs assimilées	19 553 626,11	13 439 699,56
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	19 553 626,11	13 439 699,56
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	1 774 211,33	1 520 240,64
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	1 774 211,33	1 520 240,64
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	3 445,00	880,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	3 445,00	880,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	24 347,50	7 969,60
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	24 347,50	7 969,60
COMPTES FINANCIERS	748 436,33	1 110 953,52
Liquidités	748 436,33	1 110 953,52
TOTAL DE L'ACTIF	22 104 066,27	16 079 743,32

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	21 937 850,66	15 149 932,68
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-64 611,32	551 253,15
Résultat de l'exercice (a,b)	178 162,98	181 054,48
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	22 051 402,32	15 882 240,31
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	3 445,00	880,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	3 445,00	880,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	3 445,00	880,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	49 218,95	196 623,01
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	49 218,95	196 623,01
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	22 104 066,27	16 079 743,32

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO STOXX 50 0324	363 440,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO STOXX 50 0323	0,00	75 700,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	29 020,67	3 350,49
Produits sur actions et valeurs assimilées	525 520,71	489 075,35
Produits sur obligations et valeurs assimilées	3 649,20	60 056,59
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	558 190,58	552 482,43
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	2 414,86
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	0,00	2 414,86
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	558 190,58	550 067,57
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	402 299,85	374 673,98
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	155 890,73	175 393,59
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	22 272,25	5 660,89
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	178 162,98	181 054,48

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :**Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0011141522 - Part EUROPA VALEURS : Taux de frais maximum de 2% TTC.

Commission de surperformance :

20 % TTC de la surperformance du fonds par rapport à l'indice DJ Euro Stoxx 50 (dividendes réinvestis).

En cas de surperformance du fonds par rapport à son indice de référence et, même si sa performance est négative, une commission de surperformance pourra être prélevée sur la période de référence. Toute sous-performance du fonds par rapport à l'indicateur de référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles sur les 5 derniers exercices (cf. méthodologie décrite dans le paragraphe « Méthode de calcul de la commission de surperformance »).

La société de gestion, recevra, s'il y a lieu, une commission de surperformance lorsque la performance du fonds sera supérieure à celle de l'indice de référence, qu'il ait enregistré une performance positive ou négative. La commission de surperformance, est basée sur la comparaison entre l'actif valorisé du fonds et l'actif de référence.

L'actif valorisé du fonds s'entend comme l'actif évalué selon les règles de valorisation applicables aux actifs et après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion réels.

L'actif de référence représente l'actif du fonds retraité des montants de souscriptions/rachats à chaque valorisation, et valorisé selon la performance de l'indice de référence retenu. L'indice de référence retenu pour le calcul de la commission de surperformance, est l'indice DJ Euro Stoxx 50 (dividendes réinvestis).

La période de référence de la performance correspond :

- pour la première période de référence : du 31 décembre 2021 au 31 décembre 2022 ;
- pour les périodes suivantes : de la dernière valeur liquidative du mois de décembre de l'année à la dernière valeur liquidative du mois de décembre de l'année suivante.

Fréquence de prélèvement : la commission de surperformance est prélevée, au profit de la société de gestion dans le mois qui suit la fin de la période de référence. En aucun cas la période de référence du fonds ne peut inférieure à un an.

Méthode de calcul de la commission de surperformance :

• Pendant la période de référence :

- Si l'actif valorisé du fonds est supérieur à l'actif de référence, la part variable des frais de gestion représentera 20% TTC maximum de l'écart entre ces deux actifs.
- Cet écart fera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de la valeur liquidative, par ailleurs une reprise de provision sera effectuée à chaque calcul de la valeur liquidative dès lors que la performance hebdomadaire du fonds sera inférieure à celle de l'actif de référence. Les reprises sur provisions sont plafonnées à hauteur des provisions antérieures.
En cas de rachat, la quote-part de la provision constituée, correspondant au nombre de parts rachetées, est définitivement acquise à la société de gestion.

• A la fin de la période de référence :

- Si l'actif valorisé du fonds est supérieur à l'actif de référence, la part variable des frais de gestion provisionnée au cours de la période de référence est définitivement acquise à la société de gestion.
- Si l'actif valorisé du fonds est inférieur à l'actif de référence, la part variable des frais de gestion sera nulle (hors quote-part acquise à la société de gestion lors de rachats durant la période de référence). La période de référence sera prolongée d'une année supplémentaire, dans une limite de 5 ans maximum. En effet, toute sous-performance au cours de la période de référence doit être rattrapée avant de pouvoir à nouveau provisionner des frais de surperformance.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

<i>Part(s)</i>	<i>Affectation du résultat net</i>	<i>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</i>
Parts EUROPA VALEURS	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	15 882 240,31	18 419 997,87
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	6 030 590,33	1 468 219,06
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-1 941 870,31	-2 392 225,58
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 269 846,44	1 260 619,20
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 225 787,41	-696 591,16
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	74 695,00	160 197,50
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-84 450,00	-80 020,00
Frais de transactions	-143 000,11	-86 396,27
Différences de change	14 265,83	-19 235,88
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	2 014 656,51	-2 320 863,02
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	2 081 836,79	67 180,28
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-67 180,28	-2 388 043,30
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	4 325,00	-6 855,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	3 445,00	-880,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	880,00	-5 975,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	155 890,73	175 393,59
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	22 051 402,32	15 882 240,31

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Actions	363 440,00	1,65
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	363 440,00	1,65
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	748 436,33	3,39
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	[3 mois - 1 an]	%	[1 - 3 ans]	%	[3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	748 436,33	3,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 CHF		Devise 2 GBP		Devise 3 NOK		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	362 082,11	1,64	334 775,36	1,52	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	194 614,47	0,88	151 448,38	0,69	92 695,06	0,42	5 828,45	0,03
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
	Dépôts de garantie en espèces	24 347,50
TOTAL DES CRÉANCES		24 347,50
DETTES		
	Frais de gestion fixe	42 138,09
	Frais de gestion variable	207,16
	Autres dettes	6 873,70
TOTAL DES DETTES		49 218,95
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-24 871,45

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	32 860	6 030 590,33
Parts rachetées durant l'exercice	-11 005	-1 941 870,31
Solde net des souscriptions/rachats	21 855	4 088 720,02
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	119 176	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	402 092,69
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,00
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	207,16
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	178 162,98	181 054,48
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	178 162,98	181 054,48

	29/12/2023	30/12/2022
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	178 162,98	181 054,48
Total	178 162,98	181 054,48

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-64 611,32	551 253,15
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-64 611,32	551 253,15

	29/12/2023	30/12/2022
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-64 611,32	551 253,15
Total	-64 611,32	551 253,15

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net en EUR	28 517 673,76	18 734 987,96	18 419 997,87	15 882 240,31	22 051 402,32
Nombre de titres	167 855	121 737	103 556	97 321	119 176
Valeur liquidative unitaire	169,89	153,89	177,87	163,19	185,03
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-2,15	-23,07	11,02	5,66	-0,54
Capitalisation unitaire sur résultat	1,96	-0,04	-0,03	1,86	1,49

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ALLIANZ SE-REG	EUR	1 575	381 071,25	1,73
DEUTSCHE BOERSE AG	EUR	1 100	205 150,00	0,94
DEUTSCHE TELEKOM AG	EUR	17 050	370 837,50	1,68
DR ING HC F PORSCHE AG	EUR	1 632	130 396,80	0,59
MERCEDES BENZ GROUP AG REGISTERED SHARES	EUR	3 491	218 362,05	0,99
SAP SE	EUR	3 240	451 915,20	2,05
SIEMENS AG-REG	EUR	3 400	577 728,00	2,62
VOLKSWAGEN AG-PREF	EUR	1 598	178 656,40	0,81
TOTAL ALLEMAGNE			2 514 117,20	11,41
BELGIQUE				
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	EUR	8 200	479 044,00	2,17
TOTAL BELGIQUE			479 044,00	2,17
ESPAGNE				
BANCO SANTANDER S.A.	EUR	117 000	442 201,50	2,01
IBERDROLA SA	EUR	33 950	402 986,50	1,83
INDITEX	EUR	4 500	177 435,00	0,80
SOLARIA ENERGIA Y MEDIO AMBIENTE SA	EUR	12 440	231 508,40	1,05
TOTAL ESPAGNE			1 254 131,40	5,69
FRANCE				
ACCOR	EUR	4 000	138 400,00	0,62
AIR LIQUIDE	EUR	2 060	362 807,20	1,64
ALD SA	EUR	42 000	270 690,00	1,22
ALSTOM	EUR	9 700	118 146,00	0,54
ATOS SE	EUR	2 900	20 445,00	0,09
AXA	EUR	21 000	619 290,00	2,80
BIOMERIEUX	EUR	2 710	272 626,00	1,23
BNP PARIBAS	EUR	9 600	600 864,00	2,72
BOLLORE SE	EUR	34 000	192 270,00	0,88
CAPGEMINI SE	EUR	1 300	245 375,00	1,12
CARREFOUR	EUR	17 500	289 887,50	1,32
CHRISTIAN DIOR SE	EUR	470	332 525,00	1,50
DANONE	EUR	3 500	205 380,00	0,93
EDENRED	EUR	1 200	64 968,00	0,30
EIFFAGE	EUR	2 700	261 954,00	1,19
ESSILORLUXOTTICA	EUR	2 430	441 288,00	2,00
KERING	EUR	265	105 735,00	0,48
LAGARDERE SA	EUR	7 288	133 953,44	0,61
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	530	388 808,00	1,76
ORANGE	EUR	21 098	217 393,79	0,99
PERNOD RICARD	EUR	1 450	231 637,50	1,05
PEUGEOT INVEST	EUR	2 442	247 618,80	1,12
RENAULT SA	EUR	6 285	231 947,93	1,05
SAFRAN SA	EUR	2 000	318 920,00	1,45
SAINT-GOBAIN	EUR	7 340	489 284,40	2,23

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SANOFI	EUR	5 310	476 625,60	2,16
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	1 800	327 204,00	1,49
SOCIETE GENERALE SA	EUR	16 000	384 400,00	1,75
SR TELEPERFORMANCE	EUR	800	105 640,00	0,47
THALES	EUR	3 900	522 405,00	2,37
TOTALENERGIES SE	EUR	16 000	985 600,00	4,47
VALEO SA	EUR	8 400	116 886,00	0,53
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	4 770	136 231,20	0,62
VIVENDI	EUR	72 700	703 445,20	3,19
WORLDLINE SA	EUR	6 500	101 855,00	0,47
TOTAL FRANCE			10 662 506,56	48,36
ITALIE				
INTESA SANPAOLO	EUR	117 450	310 479,08	1,40
LEONARDO SPA	EUR	15 010	224 174,35	1,02
TOTAL ITALIE			534 653,43	2,42
LUXEMBOURG				
ARCELORMITTAL	EUR	12 000	308 100,00	1,39
TOTAL LUXEMBOURG			308 100,00	1,39
PAYS-BAS				
ADYEN NV	EUR	123	143 491,80	0,65
AIRBUS SE	EUR	1 590	222 250,20	1,01
ASM INTERNATIONAL NV	EUR	350	164 482,50	0,75
ASML HOLDING NV	EUR	800	545 360,00	2,47
CNH INDUSTRIAL NV	EUR	10 000	110 800,00	0,51
PROSUS NV	EUR	26 000	701 610,00	3,18
STELLANTIS NV	EUR	16 677	352 718,55	1,60
UNIVERSAL MUSIC GROUP NV	EUR	7 300	188 413,00	0,85
TOTAL PAYS-BAS			2 429 126,05	11,02
ROYAUME-UNI				
ASTRAZENECA PLC	GBP	2 745	334 775,36	1,52
SHELL PLC	EUR	9 000	268 200,00	1,21
TOTAL ROYAUME-UNI			602 975,36	2,73
SUISSE				
CIE FIN RICHEMONT N	CHF	2 896	362 082,11	1,64
STMICROELECTRONICS NV	EUR	9 000	406 890,00	1,84
TOTAL SUISSE			768 972,11	3,48
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			19 553 626,11	88,67
TOTAL Actions et valeurs assimilées			19 553 626,11	88,67
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
ALLEMAGNE				
DJ EURO STOXX SM BANK EX	EUR	54 900	632 777,40	2,87
ISHARES STOXX EUROPE 600 BANKS	EUR	33 610	559 942,60	2,54
TOTAL ALLEMAGNE			1 192 720,00	5,41
LUXEMBOURG				
AXIOM EUROPEAN BANKS EQUITY I EUR	EUR	343	581 491,33	2,64
TOTAL LUXEMBOURG			581 491,33	2,64

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			1 774 211,33	8,05
TOTAL Organismes de placement collectif			1 774 211,33	8,05
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EURO STOXX 50 0324	EUR	-8	3 445,00	0,01
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			3 445,00	0,01
TOTAL Engagements à terme fermes			3 445,00	0,01
TOTAL Instruments financier à terme			3 445,00	0,01
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	EUR	-3 445	-3 445,00	-0,01
TOTAL Appel de marge			-3 445,00	-0,01
Créances			24 347,50	0,11
Dettes			-49 218,95	-0,22
Comptes financiers			748 436,33	3,39
Actif net			22 051 402,32	100,00

Parts EUROPA VALEURS	EUR	119 176	185,03
-----------------------------	------------	----------------	---------------